INFOCÉANS

TRANSPORTS MARITIMES

Octobre 2018

VERS UN RETOUR DE LA SURCHARGE « SOUTE » ?

Maersk a sonné l'heure de la charge et a informé tous ses clients qu'à partir de janvier 2019, les chargeurs paieraient la note pour l'utilisation du combustible non soufré de leurs navires. L'armateur danois va appliquer la future réglementation de l'Organisation Maritime Internationale sur la teneur en soufre des combustibles qui devra être appliquée par tous à l'horizon de janvier 2020. Les combustibles ne devront pas dépasser plus de 0,5% de teneur en soufre. Pour cela, Maersk va appliquer sur ses différentes liaisons maritimes une surcharge dénommée « Bunker Adjustment Factor » (BAF) qui s'ajoutera au taux de fret en vigueur. La compagnie danoise donne un exemple, en l'occurrence une surcharge BAF de 520 USD par conteneur si la tonne de fioul est de 400 USD pour l'axe Europe du Nord vers les USA. Il faut noter que la surcharge « Low Suflur Surcharge » reste en vigueur car celle-ci correspond à l'utilisation du combustible avec moins de 0,1% de soufre en zone spécifique comme la Manche ou la Mer du Nord. CMA CGM a aussi annoncé que ses navires respecteraient rapidement cette nouvelle réglementation et que le surcoût serait à la charge de ses clients. Dans le même temps, l'armateur marseillais va équiper en moteur au GNL certains de ses navires en chantier. La baisse des émissions de soufre des navires est un vaste chantier pour lequel sans nul doute chacun devra prendre sa part de responsabilité pour que le transport maritime agisse à son tour dans le respect de notre planète.

BE MY PORT

Le Grand Port Maritime de Nantes St Nazaire a lancé le 20 septembre dernier sa nouvelle marque de promotion portuaire dénommée « Be My Port » .

BE MY PORT

En effet, lors de sa soirée de rentrée, le port a convié tous les acteurs de la zone portuaire et des chargeurs du grand-Ouest pour découvrir les ambitions du premier port de la façade atlantique. Nantes Saint-Nazaire Port, via cette marque, souhaite fédérer une communauté portuaire qui n'avait pas pour habitude de travailler de concert avec cette entité par le passé. « Be My Port » sera donc l'étendard sous lequel la communauté portuaire pourra s'affirmer et augmenter sa visibilité vis à vis des ports concurrents mais aussi des industriels. Il est certain que le port ligérien ne deviendra jamais le port de Rotterdam ou d'Hambourg mais « chasser en meute » ne pourra que démontrer les nombreux atouts de cette porte d'entrée ou sortie du Grand-Ouest !

L'ELDORADO POUR LES TRANSPORTEURS ROUTIERS AMÉRICAINS

L'économie américaine ne s'est jamais si bien portée. Nous avions déjà communiqué dans les précédents INFOCEANS sur le manque criant de transporteurs routiers pour effectuer les livraisons finales. Cette problématique perdure et le dernier traité ALENA entre le Canada et les USA va avoir de fortes conséquences.

Par cet accord, les échanges vont croître entre ces deux pays limitrophes réduisant encore la disponibilité de chauffeurs pour transporter les conteneurs sur le territoire américain. Il est important de noter que l'exploitation de gaz de schiste est repartie à la hausse après quelques mois de calme et par conséquence la demande de transporteurs routiers. Les sociétés de transport ont dorénavant un large choix d'activités nettement plus simples et lucratives que celles du transport de conteneurs avec tous les aléas que nous connaissons (engorgement des terminaux portuaires, retard dans la chaîne logistique...) Les dernières GRI annoncées sur l'axe transatlantique ne sont malheureusement que les conséquences de la demande toujours aussi constante additionnées à ce manque de transporteurs routiers.

MODIFICATION EN VUE SUR LES SERVICES MARITIMES

D'ici la fin d'année 2018, nous allons de nouveau ressentir les offres de services maritimes évoluer. L'axe Asie-Europe est pour les armateurs celui qui reste le plus fragile économiquement. Les importations en provenance d'Asie ne font plus recette et l'offre de transport ne cesse de croître avec des annonces continuelles de lancement de nouveau navires. L'armateur coréen Hyundai Merchant Marine vient tout juste d'annoncer la signature d'une vingtaine de méga porte-conteneurs d'une capacité de 23 000 TEUs ! Pour autant, le remplissage des navires n'est pas au rendez-vous et les compagnies maritimes cherchent par tous les moyens à faire remonter les taux de fret notamment sur l'axe Asie > Europe. Des retraits d'escale dénommés « Blanck Sailing » sont annoncés et certains services vont être revus avec des annulations complètes de rotation. Cela aura donc des conséquences sur les offres de transport en sortie de France et il faudra étudier scrupuleusement les solutions maritimes proposées d'ici la fin d'année.